

# APL

## PAYSANS

EXPULSER,  
L'ACTE QUI CHAGRINE  
LES EXPULSEURS

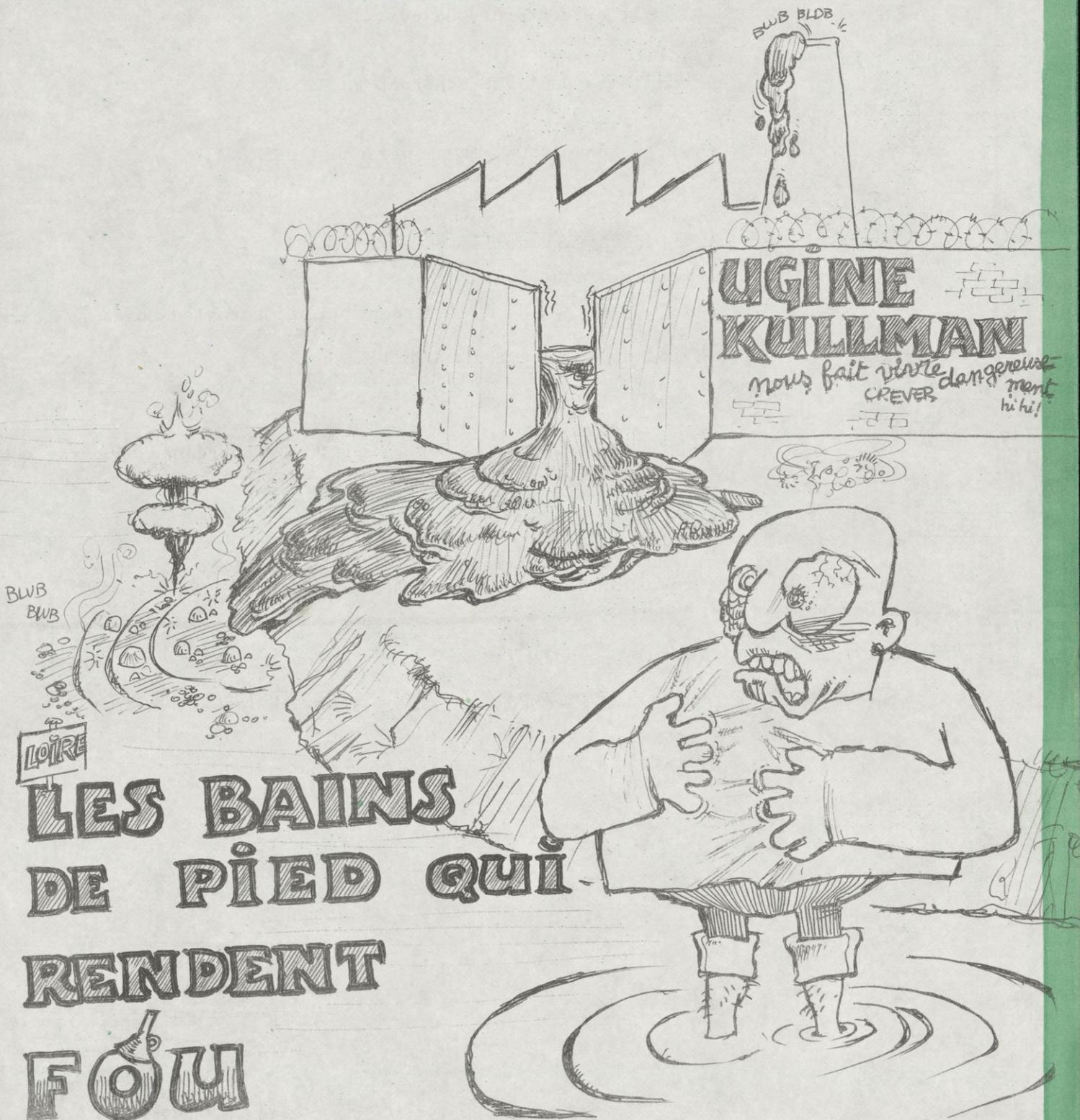
ZUT, UN  
GARS À  
EXPULSER!  
CHIC, UN  
KLEENEX.



# quest information

2F

6 DEC / n°164



LES BAINS  
DE PIED QUI  
RENDENT  
FOU

# SOMMAIRE

## OUVRIERS

- Page 2 : Conditions de travail dans les Restaurants universitaires.  
Page 3 : Vol de poisson au-dessus de KEROMAN.  
Page 4 : Bouche trou - Maquereau , non!

## PAYSANS

- Page 5 : Encore une expulsion !

## ECOLE

- Page 6 : Le débat dans la CFDT (Secteur SGEN-CFDT de St Nazaire).  
Page 7 : Réintégration des profs de gym...

## POLITIQUE

- Page 8 : Des militants de l'UMN adhérent au PSU.

## QUARTIERS

- Page 9, 10,11: Soutien à Léon LANOE, et au personnel des C.A.E.  
- Calendrier

## ENVIRONNEMENT

- Page 12 : Non au matraquage nucléaire de l'E.D.F.  
Page 13 : Une Centrale pour Noël.  
Page 14, 15 : Depuis 40 ans, P. U. K. déversent du plomb toxique dans la Loire.

## FEMMES

- Page 16 : Une rencontre de femmes travailleuses.

## INTERNATIONAL

- Page 17 : - Comité de soutien à la République Arabe Sahraouie Démocratique,  
- Assemblée Générale du GASPROM.

## COURRIER

- Page 18 : Librairie 71 : Si vous aimez les débats publics...  
Page 19 : Les révolutions de Palais et les couilles au cul !



CETTE SEMAINE , YUPI YUPI!

LA CONTINUITÉ SE DÉGUISE EN CHANGEMENT:



ON AURAIT DÙ SEULEMENT  
METTRE À QUELLE PAGE  
ÉTAIT LE CALENDRIER  
DANS LE SOMMAIRE

ET LA DATE DE CE  
CHANGEMENT  
SOMMAIRE AU  
CALENDRIER



# CONDITIONS de TRAVAIL dans les RESTAURANTS UNIVERSITAIRES.

## ● BUDGETISATION

La direction a tendance à vouloir mettre face à face les étudiants et le personnel ouvrier des CROUS, en disant aux étudiants qu'ils doivent payer plus cher pour payer le salaire des ouvriers et à ceux-ci, on ne peut augmenter ni vos effectifs, ni vos salaires si les étudiants refusent l'augmentation de leurs redevances.

Il est en effet réel que la parité existe en ce qui concerne les finances. Mais il n'est pas obligatoire que ce soit la part de l'étudiant qui paye l'ouvrier ; depuis de nombreuses années, le syndicat FEN-CGT demande que les salaires soient pris en charge par l'Etat ce qui résoudrait une grande partie du problème et apporterait une amélioration certaine des conditions de vie aussi bien pour les étudiants que le personnel ouvrier.

Hélas, ceci a toujours été refusé, ce qui fait que le personnel ouvrier des CROUS diminue ainsi que la qualité des services.

## ● L'INJUSTICE FLAGRANTE DANS LES C.R.O.U.S.

### - A - PARITE DES POINTS ENTRE PARIS ET PROVINCE

Les CROUS de province sont nettement défavorisés par l'abattement de zone vis à vis de la capitale d'abord en ce qui concerne la valeur même du point : 1 F. de plus à Paris, ce qui fait déjà de 7,40 F. à 140 F. de différence de salaire et ensuite dans le nombre des points accordés : entre 2 et 9 points parfois, mutilant ainsi les salaires des personnels ouvriers de province des CROUS de 42,82 F. à 192,69 F. par mois selon les groupes.

### - B - HEURES D'EQUIVALENCE

La direction se sert de la loi de 1937 appelée loi d'équivalence.

Ces horaires dits d'équivalence sont basés sur certains temps d'attente plus ou moins réels qui font qu'à

certaines moments l'on attend : soit le client (personnel des salles), soit la vaisselle (personnel de plonge).

Cette loi n'a pas lieu d'être appliquée dans les CROUS car à aucun moment, le personnel ne connaît de temps mort : il est employé également à l'entretien des locaux ou à des tâches polyvalentes.

A cause de l'application de cette loi, il existe dans le même établissement des personnes effectuant 2 050 heures de travail et d'autres en effectuant 1 950 soit 100 heures de différence et pour un même salaire ; il est inconcevable que ceci se passe dans les CROUS, on reconnaît bien là au plan national, le désir de faire une ségrégation de classe au détriment des plus défavorisés tant dans le travail que dans la rémunération.

### - C - CONTRAT DE TRAVAIL

Il est également regrettable que le personnel ouvrier des CROUS soit employé de trois façons différentes :

1°)- Le personnel à 12 mois qui bénéficie d'une relative sécurité de l'emploi ;

2°)- Le personnel à 9 mois dont l'emploi est incertain et qui surtout se trouve pendant 3 mois par an au chômage et ce, sans indemnité journalière ni l'équivalent de l'ASSEDIC.

3°)- Le personnel à l'Heure qui subit encore plus durement les conditions de travail du personnel à 9 mois ; il est employé selon les besoins (nombre réduit d'heures, chômage étalé).

### - D - AVANTAGES SOCIAUX ET CONGES

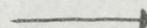
1°)- Les Oeuvres Universitaires peuvent se flatter de tenir le flambeau en ce qui concerne l'inexistence des Oeuvres sociales.

2°)- Malgré de nombreuses demandes le personnel ne peut bénéficier d'une assistance même temporaire.

3°)- En ce qui concerne le Comité d'entreprise, on associe le personnel au service public lui enlevant par ce fait le droit d'un comité d'entreprise.

4°)- Contrairement aux entreprises privées, aucune prime n'est distribuée au personnel.

5°)- Il n'y a pas de Convention collective.



### ③ OUVRIERS

6°)- En ce qui concerne la sécurité de l'emploi, elle est tout à fait relative et ne s'applique qu'à une partie du personnel.

7°)- Les congés :

La Direction a tendance à faire ressortir que le personnel a de nombreux congés dans l'année : une semaine à Noël, Une semaine à Paques, et qu'il bénéficie de trois semaines supplémentaires de congés annuels.

Il faut bien faire remarquer que si le personnel était dans le privé, il bénéficierait de 24 jours ouvrables mais il ne travaillerait pas le dimanche ni le samedi et il serait payé en heures supplémentaires chaque semaine au-dessus

de 40 heures, ce qui leur fait un nombre d'heures de travail annuel de 1 980 heures.

Différence vis à vis des GROUS (2 050 heures par an) : 45 heures par semaine, (sans heures supplémentaires) et une fois toutes les deux semaines, seulement par équipe, deux jours consécutifs de repos.

Vis à vis du privé, il est compréhensible que les quelques jours de congé supplémentaires sont bien payés.

Tract CGT OU GROUS  
adressé AUX ETUDIANTS

## LORIENT: LES PATRONS JOUENT LA DIVISION CFDT /CGT CHEZ LES DOCKERS

### "VOL DE POISSON AU DESSUS DE KEROMAN "

(...) Les armateurs ont demandé la création d'un bureau d'embauche de dockers-poissonniers. C'était remettre en cause le statut unique de docker, conclu en 1947, et dans les faits le monopole de la CGT.

Le plus surprenant : les secrétaires CFDT et CGT (désavoué par l'UD et l'UL CGT) appuyaient la demande patronale. Le 27 octobre, les armateurs décidaient de recruter des dockers-poissonniers.

La CGT réagit rapidement : grève dans tout le port, manifestations pour empêcher le débarquement du poisson, communiqué général de tous les ports, débrayages dans toute la France, menace de grève générale...

La CFDT s'est implantée parmi les marins-pêcheurs et les dockers occasionnels. Elle appuie la demande patronale pour tenter de garantir l'emploi au personnel auxiliaire, aux marins invalides à la mer (...)

Brusquement c'était l'entente. Les armateurs inquiets de l'ampleur donnée par la CGT, acceptaient leurs revendications ; (...) après une rencontre CGT-CFDT, tout rentrait de nouveau dans l'ordre.

Le patronat du port entend faire payer aux travailleurs les temps difficiles :

cadences accélérées aux tris et dans les magasins de marée (11 heures par jour) appel à une main-d'oeuvre occasionnelle facile à licencier qui s'organise difficilement, qui se paie moins cher, politique de division des syndicats...

Le personnel est très besogneux, d'autre part les dockers professionnels apparaissent comme l'élite privilégiée devant les trieuses, les occasionnelles, les auxiliaires...et enfin les pêcheurs eux-mêmes.(...)

Le patronat tente d'opposer ces différentes catégories des travailleurs, la CGT s'en est tenue à la défense des intérêts des dockers professionnels et de leur monopole.

Les nuits des 2 et 3 novembre furent l'expression de la colère des plus exploités : la CFDT veut s'en faire le porte-parole.

.../...

La seule demande de cartes professionnelles et occasionnelles n'amène en réalité aucune solution nouvelle aux problèmes des marins-pêcheurs invalides qui resterait une catégorie de second plan, et ne remet pas en cause la division des travailleurs en plusieurs catégories, et ne permet pas de titulariser tous les occasionnels.

Toutefois, la manoeuvre patronale de division a échoué, tel serait le bilan un peu maigre de ce conflit.

CONTRE LE PATRONAT  
UNITE DE TOUS LES TRAVAILLEURS  
MAIS AUSSI EGALITE ENTRE EUX

(Extrait de "Combat socialiste", bimensuel du PSU Bretagne.)

on n'est pas vaches  
on vous a évité ça en  
couverture :

### COUVERTURE - MAQUEREAU, NON!



DANS CETTE AFFAIRE ON S'EST FAIT  
MANIPULER DE BOUT EN BOUT

DEBOUT LES DAMNÉS  
DE LA MER !

ENFIN NOUS ON DIT ÇA COMME ÇA  
POUR MEUBLER LA CONVERSATION

ET LE BOUT DE PAGE  
SURTOUT



# APRÈS CHEIX, LA PERDRIAIS - SION LES MINES - NOUVELLE EXPULSION DE PAYSAN EN PERSPECTIVE ?

Après Cheix, La Perdriais (Sion-les Mines, entre Chateaubriand et Derval) risque de devenir le point culminant des luttes foncières en Loire-Atlantique ; Le contenu de cette lettre envoyée par Monsieur Lebret vétérinaire à Moisdon-la Rivière, propriétaire d'une exploitation de 50 ha entres autres, à Monsieur et Madame Pinel, ses fermiers, annonce la couleur et l'enjeu du débat.

L'U. L. FDSEA étant intervenu en face pour défendre l'un de ses adhérents, s'est vue recevoir une réponse de DE Cambourg au nom de la propriété foncière défendant lui aussi l'un de ses adhérents.

Affaire à suivre et des réjouissances en perspective.

L'équipe Paysans-Travailleurs  
de Derval

## LE PROPRIÉTAIRE ÉCRIT À "SON" FERMIER:

le 12/10/1976

"Chère Madame  
Cher Monsieur Pinel,

"C'est après beaucoup d'hésitations, de nuits sans sommeil et de recherche d'une autre solution, que je me décide à vous écrire.

"En effet, en juillet dernier, mon fils François qui a vingt ans, a été reçu au Brevet de technicien supérieur agricole "élevage", et m'a annoncé son intention d'exercer le métier d'agriculteur éleveur.

" J'avais espéré un certain temps qu'il aurait fait des études vétérinaires, mais tel n'a pas été son choix (les inconvénients de la profession du père sont souvent plus évidents que les avantages aux yeux des enfants).

" Il me reste donc à l'installer, et malheureusement, je n'ai pas le choix ; je me vois obligé de vous annoncer que je ne pourrai pas vous renouveler votre bail à la Saint Michel 1978.

" Cette décision n'a été prise par moi qu'après un très long débat de conscience, mais, entre l'amicale estime que je vous porte et l'amour paternel, il est dans la nature des choses que ce dernier sentiment l'emporte.

" Je vous préviens dès maintenant (alors que le délai légal est de 18 mois), afin que vous ayez davantage de temps pour trouver une autre ferme dans la région.

" J'ai dit à Monsieur Lespagnol de tout mettre en oeuvre pour vous trouver cela. De mon côté, si j'apprenais qu'une ferme se trouve libre dans la région, je m'empresserais de vous le faire savoir.

" Pour ce qui est des investissements que vous avez faits récemment dans les bâtiments ou pour les clôtures nouvelles, je suis prêt, en temps opportun, à vous en dédommager après expertise.

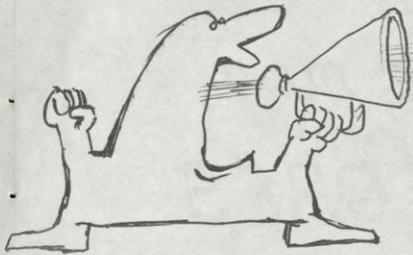
" Malgré cette lettre, la nouvelle loi sur le fermage m'oblige à vous avertir par voie d'huissier 18 mois avant l'expiration du bail, vous ne vous formaliserez donc pas de recevoir la visite d'un huissier au mois de mars prochain.

" Je suis vraiment navré d'avoir à agir de telle manière à votre égard, nos relations ayant toujours été excellentes, et j'espère cependant qu'elles resteront bonnes malgré cette pénible obligation.

" Je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs".

M. Lebret





# LE DÉBAT DANS LA C.F.D.T.

L'Assemblée Générale SGEN-CFDT du secteur de St Nazaire s'étonne des récentes dénonciations faites par la direction confédérale, et largement diffusées, et de l'analyse du 37e Congrès faite par Edmond Maire au Bureau National.

Ces dénonciations concernent des courants de pensée de la Confédération qualifiés de "gauchistes" et "basistes", et "coucous pondant leurs oeufs dans le nid de la CFDT". Ces courants sont qualifiés de "dangereux", "le danger n° 1 que court la CFDT".

## AMALGAME ...

Pourtant, les seuls faits avancés pour étayer de telles accusations ne concernent qu'un petit groupe d'individus, intervenus semble-t-il dans une seule entreprise. (Syndicalisme-Hebdo du 18/11).

L'A.G. du SGEN-CFDT de St Nazaire critique de telles pratiques qui tentent de faire un amalgame entre :

- 1) Un seul groupe aux positions anti-syndicales,
- 2) Tout un courant de la CFDT baptisé "basistes-gauchistes",
- 3) Et même toute une large minorité qui s'est retrouvée autour de la "CONTRIBUTION aux débats du 37e Congrès".

## SANS PREUVE ...

En effet, diverses organisations sous le nom de "groupuscules gauchistes" sont condamnées (syndicalisme-Hebdo du 18/10, début de l'article) sans preuve. Le doute est ensuite jeté sur tout un courant qui s'est prononcé pour certains amendements présentés dans la "Contribution" aux débats du 37e Congrès, et appuyée par 10 à 30 % des mandats.  
(...)

(...)

Qui est visé au juste ?, et pourquoi précisément ?

Des divergences sur la façon de mener les luttes, ou sur le débouché politique de ces luttes, ne seraient-elles pas permises dans une organisation syndicale ?

Orientation politique précise, contraire aux déclarations et proclamations de la CFDT, et qui soumet les luttes des travailleurs à des changements électoraux et à des méthodes électoralistes.

Nous refusons toute chasse aux sorcières pour des divergences d'ordre politique, alors que le seul critère doit être la capacité et la volonté de mener la lutte contre le patronat et le pouvoir.

Soucieuse de la nécessité d'un débat dans l'organisation syndicale et d'une vie démocratique dont se réclame la CFDT, le Secteur SGEN-CFDT de St Nazaire demande donc à la direction confédérale :

- \* Que le débat se développe à ce sujet dans les diverses instances syndicales, et en ce qui nous concerne au sein de l'U.L. de St Nazaire ;
- \* Qu'une prise de position publique éclaire ce point.

Motion du Secteur  
SGEN de ST NAZAIRE  
adoptée lors de l'A.G.  
de secteur du 29.11.76

# Lycée La Colinière APRES LA GRÈVE DU 7, LES PROFS DE GYM REINTEGRÉS

MARDI 19 OCTOBRE.

12 suppléants de gym de l'Académie sont avertis par leur chef d'établissement qu'ils sont licenciés immédiatement, faute de crédits pour les payer d'ici la fin de l'année.

Cette mesure touche la COLINIÈRE où une suppléante reçoit un télégramme de licenciement.

MARDI 26 OCTOBRE :

Information par prise de parole de deux syndiquées du SNEPS et du SGEN, à la récréation de 10 H, en salle des profs. Décision générale de faire une AG du personnel à 13 H 30.

13 H 30. AG d'au moins 30 personnes. Décision unanime de grève pour la rentrée de Toussaint. Après discussion, c'est le vendredi 5 qui est retenu. Présence et accords de nombreux profs.

JEUDI 4 NOVEMBRE.

A 10 H, A.G. rapide: situation inchangée, mot d'ordre de grève maintenu pour le lendemain si une délégation intersyndicale + parents n'obtient pas de réponse positive le soir, à la Préfecture.

Distribution de tracts des profs prévenant les élèves de la grève du lendemain. Mais, dans les classes, les profs disent que la grève est subordonnée à la réponse du jeudi soir. D'où...

VENDREDI 5... 8Heures...

"1 500 élèves sur les bras du proviseur". AG de 60 personnes qui confirme la grève. Echéance d'une nouvelle réponse de la "Jeunesse et les Sports" pour le soir. Si elle est négative, l'AG prévoit

la grève le lundi 7.

La Fédération Cornec décide d'un tract que les profs aideront à distribuer le samedi et qui appelle les parents à ne pas envoyer les enfants en classe le mardi 8.

## À "LA JEUNESSE & SPORTS"

LUNDI 7 NOVEMBRE.

AG à 8 Heures.

Après une discussion qui tourne court sur la composition d'une délégation, il part qui veut à la "Jeunesse et les Sports", où se groupent déjà parents de La Colinière, profs grévistes et élèves du CES Ernest Renan, qui a le même problème.

150 personnes entrent dans les bâtiments de la "Jeunesse et les Sports" parce que la réponse téléphonique du ministère prévue pour 10 h, n'arrive pas et qu'il pleut.

## COMPASSION ...

Relative bonne humeur. Discussion des parents, grande fermeté chez eux. Le représentant de la Jeunesse et des Sports prête son téléphone, compatit, comprend, refuse de se considérer comme séquestré face au Recteur qui, lui, pourtant fait intervenir la police.

## GORILLES...

Les Gorilles restent à la grille du Rectorat et ce sont deux commissaires qui prient gentiment, mais fermement d'évacuer les lieux. Reste une petite délégation qui n'obtiendra aucune réponse de la journée.

14 H 30 : Retour en AG à la Colinière. Mais entre-temps, la FEN s'était réunie... et avait décidé la non-reconduction de la grève, mais bien sûr, la poursuite du mouvement sous des formes aussi diverses que floues... Mais l'AG des grévistes continuant

.../...

à se considérer comme majeure, malgré la décision de la FEN, décide la grève pour le vendredi 12 novembre.

MARDI 8 NOVEMBRE .

Grève des Parents (Fédération Cornec), très largement suivie dans les deux cycles..

AG des profs pour organiser la grève du vendredi (12 H), poursuivie à 16 Heures, interrompue par le coup de fil de la "Jeunesse et les Sports": "Les crédits pour payer les suppléants sont débloqués..."

**NOTE APL** Sur ce thème, des luttes ont eu lieu dans de nombreux établissements du département, et cela a abouti à un succès.

Extraits de "Réseau" Bulletin de l'Ecole Emancipée.

POLITIQUE

**Des militants de l'UMN adhèrent au PSU**



Organisation locale regroupant des militants ouvriers et enseignants venus des diverses composantes du mouvement révolutionnaire, l'Union Marxiste de Nantes vient de décider sa dissolution.

A la suite de cette dissolution, 16 membres de l'ex-UMN ont décidé d'adhérer au PSU.

Dans un document intitulé "Les raisons de l'adhésion" les 16 nouveaux adhérents ont expliqué au PSU leur choix d'aujourd'hui. (...)

Ce fait politique témoigne à notre avis, de la nécessité et de la possibilité de la construction d'un pôle révolutionnaire pour l'autogestion socialiste.

Dans notre esprit, affirmer que cette nécessité est à l'ordre du jour ne veut pas dire qu'elle soit réalisable dans les jours à venir.

Conséquence à terme d'une volonté et d'une pratique unitaires, le regroupement des militants révolutionnaires devra tenir compte des spécificités des organisations existantes, mais surtout d'un courant qui les dépasse largement.

PSU - Fédération de Loire-Atlantique - le 1/12/76

**GREVE des ETUDIANTS les 6 et 7 décembre en soutien aux 25 inculpés**

*(D. APL n° 163)*  
Mercredi 1er décembre, des assemblées générales (A. G.) se sont tenues en Droit-Sciences Economiques et en Lettres pour décider du soutien à apporter aux 25 étudiants inculpés arbitrairement au titre de la loi anti-casseurs.

En Droit, plus de 300 personnes ont décidé une opération "Fac mortes" c'est à dire, grève des enseignements lundi 6 et mardi 7 décembre.

En Lettres, 400 étudiants ont décidé sans aucune voix contre, de faire grève lundi et mardi.

Les deux A. G. appellent à une A. G. interfacs le lundi à 14 H en Droit et à une manifestation à Rennes le Mardi 7.

En Sciences, une A. G. doit se tenir lundi à 10 h pour voir les modalités d'action dans cette fac.

Samedi 2 décembre, le gala organisé par le comité de soutien aux 25 a, en présence de nombreux chanteurs, obtenu un franc succès (plus de 800 personnes)

Le SGEN-CFDT a déposé un préavis de grève valable pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale le mardi 7 décembre, et appellent ses adhérents à la manifestation à Rennes. Les sections SNESUP (Droit/Sciences Eco) appellent à un débrayage mardi à partir de midi. Le SGAC-CFDT (Ecole d'Archi) appelle à une grève de 24 heures.

Conférence de Presse du 3 décembre avec le comité de soutien aux 25, SNESUP Nantes, SGEN Nantes, SGAC-CFDT.

**TOUS A RENNES LE 15 DECEMBRE**

# SOUTIEN A LEON LANOË ET AU PERSONNEL DES C.A.E (licencié le 19 Nov.)

Le procès en Appel de Léon LANOË a lieu le 15 décembre.

Nous irons à RENNES, pour réclamer L'ACQUITTEMENT de Léon, condamné à quatre mois avec sursis en première instance.

Nous irons aussi pour protester contre le licenciement collectif intervenu aux C.A.E., suite au conflit de longue durée qui nous a opposés aux employeurs, et qui nous place à présent face à la Préfecture.

Nous irons enfin pour protester contre le type de travail social qu'on veut nous faire faire, et qui amènerait un contrôle ACCRU des quartiers populaires par le Pouvoir.

## CONTRE LE CONTROLE DES QUARTIERS PAR LE POUVOIR

Tous les travailleurs sociaux sont concernés, mais aussi les habitants des quartiers et tous les militants qui ont conscience que la répression s'abat sur ceux qui refusent le rôle de flic qu'on veut leur faire jouer.

C'est en résistant à toutes les attaques de ce type que nous pourrons imposer notre analyse des objectifs du travail social en société technocratique et capitaliste.

## AVEC LES AUTRES EDUCATEURS LICENCIES

C'est pourquoi, des camarades de nombreuses villes se joindront à nous à l'appel de leurs organisations et des comités de Soutien.

Ainsi, Philippe HERREMANS d'ALENCON, éducateur licencié, puis inculpé, sera avec nous à RENNES, le 15 décembre, avec les éducateurs du Petit Chanteloup et de Brétigny-sur-Orge (Région Parisienne, avec ceux de Bordeaux (IRFTS), de Marseille, etc...

## LA MISE AU PAS DU TRAVAIL SOCIAL

Car actuellement, le travail social est en pleine "restructuration", sous le double aspect de l'austérité et de la mise au pas, grâce au resserrement des budgets, au contrôle étroit des "aides", et grâce au renforcement du pouvoir administratif.

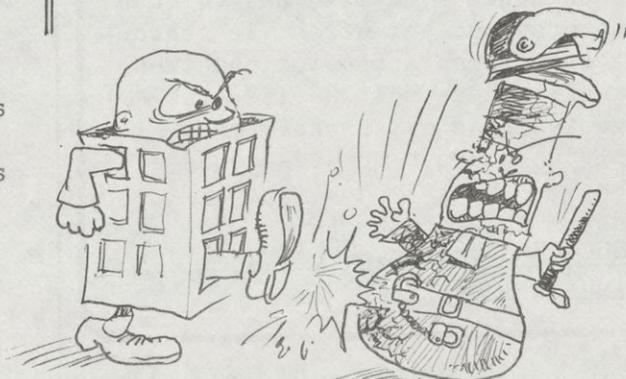
La répression anti-syndicale bat son plein dans certaines régions comme l'Orne.

Par ailleurs, la Police s'inspire de méthodes expérimentées par les travailleurs sociaux pour affiner son système d'information et de quadrillage.

Il n'est que temps de réagir massivement devant ces nouveaux aspects de la répression et des atteintes aux libertés les plus élémentaires.

- \* ACQUITTEMENT de Léon LANOË ;
- \* PAS DE FLICS sur les QUARTIERS populaires ;
- \* NON AU CONTROLE SOCIAL ;
- \* REEMBAUCHE IMMEDIATE de tous les salariés des C.A.E.

Comité de Soutien aux Educateurs.



# CENTRES D'ACTION EDUCATIVE

## appel au soutien

Le licenciement des 24 salariés des "Centres d'Action Educative" est intervenu le 19 novembre 76, après une série de manoeuvres de la part des employeurs et des Pouvoirs Publics dont l'objectif a été depuis plus d'un an : LA LIQUIDATION D'UNE PRATIQUE DU TRAVAIL SOCIAL.

- Tout d'abord, L'INTIMIDATION

Inculpation et condamnation de Léon Lanoë ; blâme à son équipe.

- Puis la DIVISION :

Tentative de démantèlement de l'Association en 4 mini-associations de quartier.

- Puis la FERMETURE

de l'Entreprise : tentative de dissolution du support juridique "Loi 1901".

- Puis l'ASPHYXIE FINANCIERE

Arrêt provisoire du versement des subventions de l'année en cours par la Commission départementale du Conseil Général ; non versement des salaires ; plus de budget d'activité.

- Enfin, la "LIQUIDATION"

judiciaire : une intervention autoritaire préfectorale transforme l'arrêt provisoire des subventions en arrêt définitif, avant réinstruction du dossier par la Commission des Affaires Sociales.

Cette situation entraîne le LICENCIEMENT COLLECTIF par le syndic.

Ainsi, face au refus constant du personnel de se voir remettre au pas de la manière la plus autoritaire, face à sa volonté de ne pas transformer le travail social en véritable contrôle social, le Pouvoir (Notables,

bourgeois et instances politiques giscardiennes) tente de le faire disparaître de la scène.

POUR S'OPPOSER à cette liquidation, le personnel a décidé de riposter :

. En occupant les locaux de l'Association,

. En maintenant le contact avec les quartiers,

. En demandant le soutien des travailleurs du secteur sanitaire et social et de l'enfance inadaptée,

. En étant présent dans la négociation pour garantir la réembauche de tous, en cas de réorganisation de la Prévention sur Nantes.

C'est pourquoi la plateforme de lutte du personnel est basée sur les points suivants :

- NON au démantèlement de l'Association ;
- NON à tout licenciement (réembauche de tous) ;
- NON au renforcement du contrôle social des quartiers populaires.

Afin de pouvoir tenir ces objectifs, une MOBILISATION LA PLUS LARGE POSSIBLE EST NECESSAIRE.

Que représentent en effet, 24 salariés face à la Préfecture et au Conseil Général ? Sans le soutien massif des travailleurs du secteur et des organisations de Gauche ?

LA PREMIERE ECHEANCE est :

pour nous, la manifestation d'ampleur nationale le 15 décembre à RENNES (mercredi après-midi).

LA DEUXIEME ECHEANCE est :

le vote au Conseil Général

pour 77, qui interviendra fin décembre, ou début janvier : en effet, ce vote décidera des possibilités de continuer la Prévention sur Nantes et donc de la réembauche du personnel.

Afin de préparer cette mobilisation, les sections CFDT, CGT des C.A.E. décident :

- \* ORGANISENT des permanences pour s'inscrire pour le départ à Rennes, le 15 décembre,
- \* PROPOSENT des réunions d'information sur la situation dans tous les établissements, services ou associations qui le demanderaient (information sur le travail de Prévention, le protocole d'accord, le règlement intérieur, l'affaire de Léon Lanoë, etc...).
- \* DEMANDENT d'envoyer des télégrammes de protestation à la Préfecture et au Conseil Général de Loire Atlantique.
- \* DEMANDENT de signer une pétition à

envoyer aux C.A.E.

FAITES CONNAITRE toutes les initiatives que vous prendrez en vous adressant tous les jours :

"Centres d'Action Educative"  
65, route de St Herblain  
NANTES.

Tél. 46.01.87.

Pour la JOURNEE DU 15 DECEMBRE à Rennes, nous organisons des départs par le car (coût 45 F) et en voitures particulières. Si vous souhaitez participer à cette organisation ou retenir une place dans l'un des cars, passez ou téléphonez aux C.A.E. (adresse ci-dessus, ou à la Librairie 71, 29, rue Jean Jaurès.

Le départ aura lieu vers 11 h le mercredi 15 décembre place de Talensac, et à la M.J. de la Géraudière (voitures seulement).

---

CFDT - CGT des C.A.E.

---

## CALENDRIER

Mardi 7 décembre

- Procès des 25 étudiants inculpés. Manifestation à 14 heures au Palais de Justice de Rennes. Départ de Nantes en cars à 10 heures, fac de Lettres.
- ORVAULT : Montage-diapo et débat sur l'énergie nucléaire au foyer des Jeunes du Petit Chantilly, 20H30, organisé par le CRIN.

Jeudi 9 décembre

- réunion du Comité Place, Fraternité Protestante 20H30 rue Amiral Duchaffault : "On fait des surfaces corrigées".
- Jazz à la Salle Vasse, 20H30.
- Cinéma "Il y eut un soir, il y eut un matin" 20H30 Bourse du Travail, rue Arsène Leloup.

Vendredi 10 décembre

- Saint-Nazaire Forum "Canard Sauvage" (Gatti) avec Nekrassow prix Staline.
- Réunion du Comité de soutien à l'éducateur condamné à la Maison de la Géraudières 20H30.

Samedi 11 décembre

- Manifestation contre les impôts locaux à l'appel des habitants de Nantes-Nord et Bellevue. 10H à la Mairie de Nantes.

Sam/Diman 11/12

- Week-end CPO (79370 Celles sur Belles) "La coopération et les coopérants agricoles"

Dimanche 12 décembre

- Rencontre organisée par "Femmes Travailleuses en Lutte" au Foyer du Jeune Travailleur, Bd Vincent Gache 10 heures.

Mercredi 15 décembre

- Procès de l'éducateur à Rennes, départ en car, inscription à la Librairie 71 ou aux C. A. E. Manifestation 14H palais de Justice.

Jeudi 16 décembre

- Réunion de préparation de l'exposition anti-nucléaire au CRDP 14 heures.
- A. G. du Gasprom 1 rue Léon Say à 20 heures.

# NON... AU MATRAQUAGE NUCLEAIRE de l'EDF

Voilà en substance ce qu'ont déclaré près de 100 enseignants venus manifester assez spontanément au Centre Régional de Documentation Pédagogique (C. R. D. P. de Nantes), établissement public dépendant du Ministère de l'Education Nationale, chargé de la documentation et de la formation continue des enseignants.

## AU FAIT, POURQUOI

### SOMMES NOUS ALLES MANIFESTER ?

Le CRDP accueille pendant trois semaines, une exposition de l'EDF : un grand matraquage publicitaire y va attirer environ 8 000 élèves qui arrivent de tous les coins en cars...

Films, diapos, panneaux, expériences, maquettes, voitures électriques, poteaux... l'énergie électrique y est présentée de A à Z.

Nous avons pu constater qu'on ne lésine pas sur la dépense : Panneaux somptueux, panneaux animés, éclairage intensif (des dizaines d'ampoules éclairaient ces panneaux)...mais les stores de la salle sont fermés.

Une des premières choses que nous avons faites, c'est de tout couper et d'ouvrir les stores pour laisser pénétrer la lumière...naturelle !

Un montage diapos passe en permanence sur des airs folkloriques bretons ! (Stivell, Skolférien...) Rien n'est négligé pour attirer la clientèle !

## VIVE LE NUCLEAIRE..

Bien sûr, c'est l'exaltation du Nucléaire, mais l'EDF oublie de parler des autres sources d'énergies douces, passe sous silence les dangers, les problèmes posés par les centrales nucléaires, ignore totalement les déchets.

Curieux non ? ... Nous nous devons de réagir.

C'est ce que nous avons fait en répondant à l'appel du C. E. A. (Comité des Enseignants Anti-nucléaires !) et des militants du C. R. I. N.

## C RAPULERIE

Pendant près de deux heures, nous avons bloqué l'exposition, dénoncé le manque d'objectivité d'une telle exposition et son caractère crapuleux en utilisant les locaux du CRDP.

Monsieur Boulard, directeur du CRDP et un ingénieur de l'EDF (chargé des relations publiques !) sont venus.

Ils se sont opposés à ce que nous mettions des panneaux de contre-information pendant cette exposition. Mais nous avons obtenu :

\* La possibilité de faire une contre-exposition dans les locaux du CDRP, pendant 15 jours en janvier 1977.

\* La publication et la ventilation par le CRDP du texte du G. S. I. E. N. (voir ci-dessous) proposant des contre-commentaires aux publications "pédagogiques" de l'EDF.

Nous nous retrouverons (un appel est lancé aussi à ceux qui n'ont pas pu venir !) le mercredi 15 décembre à 14H30 au CRDP pour organiser l'exposition de janvier : la nôtre !

## DES MONTAGES CONTRE LA PROPAGANDE DE L'EDF

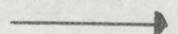
Le Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire, qui regroupe des scientifiques, des enseignants des chercheurs et des universitaires, a réalisé récemment des contre-commentaires aux montages diapos que l'Edf envoie gratuitement sur simple demande.

Ces contre-commentaires mettent en évidence les mensonges et les omissions de la propagande officielle et permettent l'utilisation des deux montages suivants de diapositives :

\* Le montage 3 E (Energie-Electricité-Environnement) aborde les questions de l'approvisionnement énergétique, des différentes sources d'énergie possibles et montre l'impasse dans laquelle nous entraîne le programme électronucléaire.

\* Le montage TEN (Techniques de l'Electricité Nucléaire) présente les différentes technologies et leurs dangers, montre l'ampleur du programme nucléaire et pose les questions fondamentales qui restent sans réponse.

Notre Groupement (association loi 1901) ne possède pas les finances nécessaires à un envoi important de cette lettre, aussi nous vous saurons grè de la transmettre



aux autres collègues de votre établissement qui ont également signé "l'appel aux enseignants".

Contre-commentaire 3 E 2F + port  
Contre-commentaire TEN 2F + port

Demandes à adresser au G. S. I. E. N.  
2 rue François Villon  
91405 ORSAY

Les diapositives sont envoyées gratuitement par : E. D. F.

Relations publiques  
2 rue Louis Murat  
75008 PARIS

Un participant...

## UNE CENTRALE POUR NOËL !

Publicité et abus de pouvoir de la part de l'Electricité de France qui a bien compris que ces "chers enfants" sont les consommateurs de demain.

Pour les faire jouer, EDF-marchand de jouets a mis au point :

1°)

Un jeu de construction de centrales nucléaires :

- thème : connaissance du réacteur nucléaire PWR 9000 000 KW.
- présentation : puzzle en volume, composé de matériel plastique dont le principe est l'emboîtement de pièces.

l'ensemble du matériel (soit 21 pièces) après assemblage, est d'une hauteur de 40 cm environ.

2°)

Un découpage carton centrales nucléaires :

- thème : éléments constitutifs d'une centrale nucléaire (réacteurs, salle des machines, transformateur, station de pompage) insérée dans son environnement.
- présentation : 6 planches cartonnées comportant des éléments à découper, une feuille présentant le schéma de montage et quelques accessoires (fil électrique, mini-ampoule, interrupteur).

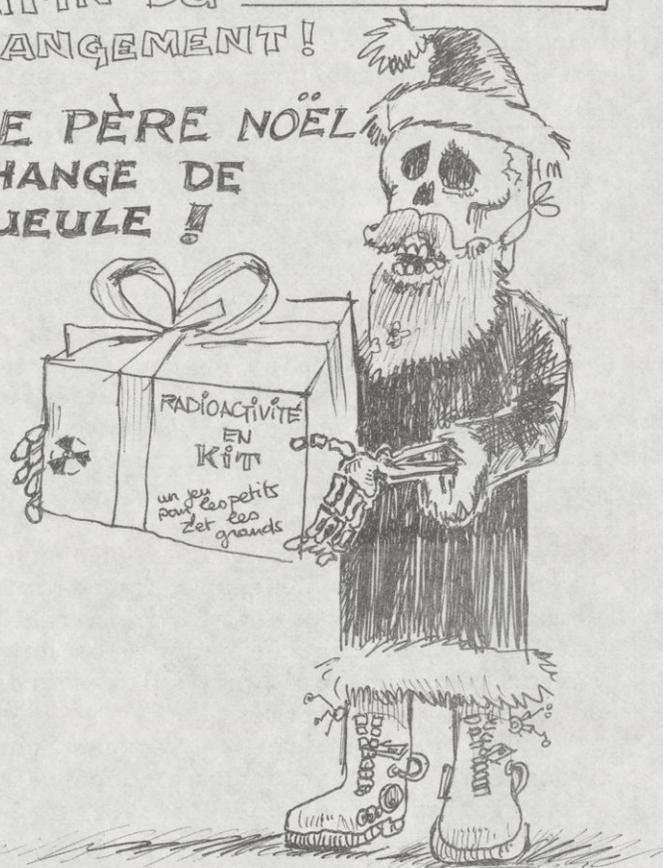
3°)

Les 24 Heures de l'électricité :

- Thème : jeu de société dans lequel chaque joueur a pour tâche de construire des centrales (hydrauliques, thermiques, nucléaires) et d'approvisionner les autres participants en électricité.
- présentation : jeu de société du type "Monopoly".

ENFIN DU  
CHANGEMENT !

LE PÈRE NOËL  
CHANGE DE  
QUEULE !



## JAZZ

LE CERCLE NANTAIS DU JAZZ propose avec Frank LOWE, une musique actuelle, en prise avec les réalités auxquelles est confrontée tous les jours, la grande majorité des musiciens de jazz new-yorkais et ce n'est pas du déjà entendu et reçu ou assimilé que le public nantais pourra écouter mais quelque chose de nouveau.

Ce concert de jazz contemporain aura lieu Salle Vasse le 9 décembre à 21 H. La location est ouverte au Hall de Lajartre - Passage Pommeraye - Nantes.  
Prix des places : 20,00 F  
(Prix unique)

# PAIMBOEUF: Pendant 40 ans Pechiney Ugine Kullman DEVERSAIT DU PLOMB TOXIQUE DANS LA LOIRE

Dans un article de O.F. du 2 décembre 1976 intitulé "Produit toxique fabriqué à PAIMBOEUF - les syndicats de PCUK inquiets", on peut lire que l'usine de Paimboeuf fabrique le fameux plomb tétraéthyle (mélange anti-détonnant pour carburant).

Ce fait a été révélé en septembre par le commandant Cousteau dans l'hebdomadaire italien "L'Europeo" qui parlait de danger mortel: l'Italie risque d'avoir le sort de Miramata au Japon".

## Plein la LOIRE...

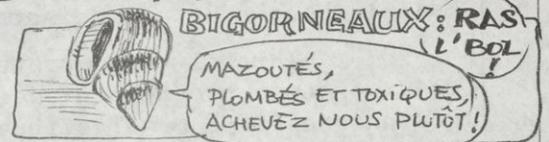
Les syndicats CGT et CFDT de PCUK (produits chimiques Ugine Kullman), disent que malgré une campagne d'information de l'opinion publique (1954-1955 !) sur les dangers que font courir les déchets de plomb rejetés dans la Loire "cela n'a pas empêché l'usine de Paimboeuf de rejeter journallement pendant 40 ans jusqu'en 72 environ) plusieurs dizaines de m3 de boues de plomb chargés de déchets de plomb tétraéthyle dans l'estuaire de la Loire".

Ce produit est des plus dangereux. Une bouffée de vapeur de plomb tétraéthyle respiré peut rendre fou. En effet, le plomb passé dans le corps s'attaque au système nerveux. Ce résultat n'est pas toujours instantané ; il peut se produire un an après...

Lorsque les symptômes d'empoisonnement apparaissent aussitôt, c'est dangereux, mais moins grave que leur apparition tardive.

Les manifestations en sont : tremblements des membres, délires, vertiges, irritabilité, agressivité, maladies nerveuses graves, ceci pouvant aller jusqu'à la mort.

L'absorption d'alcool augmente considérablement les effets du plomb tétraéthyle.



## Depuis 40 ANS...

Les déchets de plomb tétraéthyle rejetés pendant 40 ans dans la Loire ont certainement contaminé poissons, coquillages, etc...

Dans quelle mesure ceux-ci, consommés par la population locale ne l'ont-ils pas contaminée à son tour ?

Quelle serait la part d'ue au plomb tétraéthyle, et autres rejets dans la Loire dans les "manifestations éthyliques" bien connues en Loire-Atlantique ?

L'alcool seul ? ou le plomb tétraéthyle et l'alcool ?

Y-a-t-il eu des études précises faites sur ce sujet ?

Que ceux qui connaissent ou ont des renseignements précis là-dessus, écrivent à l'APL.

## Il en RESTE...

La suite de l'article de O.F. indique que les rejets ont cessé depuis 1972 grâce à une station de traitement des affluents qui rejettent des eaux correctes dans la Loire. L'article explique le mécanisme.

Cela est exact, mais incomplet, car il est oublié que depuis le début de l'existence de l'usine, au fur et à mesure de son agrandissement, des déchets de toutes sortes notamment à base de plomb ont été enfouis, ou se sont infiltrés dans le sol.

## Et ça Ressort...

Fin octobre, lors d'un battage de pieux à l'intérieur de l'usine, le forage traverse une nappe de boue polluée qui jaillit à l'extérieur. C'est une boue verte, presque liquide qui deviendra pâteuse avec le temps et à l'air. Elle dégage une odeur infecte...

D'après un responsable c'est un produit à base de plomb (déchet de plomb tétraéthyle). Bientôt les travaux sont arrêtés

.../...

Tous les ouvriers travaillant sur ce chantier s'équipent de masque à gaz, de combinaisons étanches. Mais la boue continue de sortir.

Alors il faut arrêter l'unité de production proche pour pouvoir ériger un chapiteau en plastique (10 m X 10 m, 7m de hauteur) qui empêchera la contamination de l'usine par l'air. La zone autour du chapiteau est interdite sans masque.

## Pour s'en débarrasser...

Le battage des pieux se poursuit dans ces conditions. Après, trois ouvriers de l'entreprise qui travaille pour Kullman, puis 6 autres pendant un mois, avec masques à gaz et combinaisons étanches, évacuent à la pelle, à l'aide d'un sambron de 1 m<sup>3</sup> environ, la boue, le sable et la terre polluée sous tout le chapiteau. Il a fallu creuser jusqu'à 40 cm de profondeur.

Au début, la boue est encore liquide, 12 à 15 sambron sont évacués journallement. Il a même fallu faire un couvercle à la benne pour qu'il n'y ait pas de contamination jusqu'au lieu de déversement.

## dans un TROU...

Toute cette boue est déversée dans un trou creusé à la hâte au bord de la Loire. Celui-ci est tapissé à l'intérieur d'une feuille de plastique transparent. Ce trou sera insuffisant ; il faudra en creuser un autre à côté et il n'y aura pas de plastique pour celui-là. Le sol dans lequel sont creusés ces trous est constitué d'alluvions et de roseaux. Il est instable, les grandes marées ou les inondations arrivent certainement sous le sol jusqu'aux trous.



Dans quelle mesure ces trous comblés avec du sable pollué, les nappes de déchets existantes sous l'usine ne contaminent-ils pas les nappes d'eau souterraines du coin, la Loire ?

Un étier traverse l'usine. Le sous-sol est constitué de sable et de gravats de construction.

Lors de fortes pluies, de nombreux trous se constituent ; le sol absorbe beaucoup d'eau.

## dans la LOIRE...

De plus, une dizaine de sambron contenant du sable (mais moins pollué) est déversée en bordure de Loire dans une zone de roseaux avec les autres gravats de l'usine en vue de gagner du terrain sur la Loire !!

Du permanganate et un composé à base de chaux sont jetés en surface sur le sable pollué. Quelle efficacité !!

## En Plus ça Brûle...

L'entreprise dont dépendent les ouvriers qui évacuent la boue, construit un bâtiment pour la récupération du plomb tétraéthyle à l'intérieur de la section OCTEL de l'usine. Lors de la fabrication du PTE il peut se produire des incidents de parcours. La pression monte et un disque de tuyauterie éclate libérant le produit. La plupart du temps il s'enflamme. Cela peut se produire jusqu'à deux fois par trimestre, et nécessite l'intervention des pompiers de l'usine et ceux de Paimboeuf. L'ensemble des casernes de la région sont alors en alerte. Après le sinistre, il faut nettoyer l'usine au pétrole.

Le bâtiment prévu servira à récupérer le PTE afin qu'il n'inonde plus l'usine et ainsi, prévenir les incendies et pollutions périodiques. Les dirigeants de l'usine ont préféré exposer pendant des années la santé, la vie des ouvriers, des pompiers (travailleurs de l'usine) des pompiers officiels plutôt que de construire ce bâtiment.

Pendant 40 ans, ils ont préféré rejeter des boues, des déchets de plomb tétraéthyle et autres saloperies toxiques dans la Loire, dans le sol, et ainsi exposer la vie des habitants de la région et détruire la flore et la faune.

Quand allons-nous nous décider à nous débarrasser de cette racaille ?

# UNE RENCONTRE AUTOUR DES PROBLÈMES DES FEMMES TRAVAILLEUSES

Femmes Travailleuses en Lutte, organise une rencontre le 12 décembre à laquelle les femmes travailleuses sont invitées.

## Pourquoi une rencontre ?

Beaucoup de femmes se sentent isolées dans leur entreprise, leur bureau. Elles se trouvent confrontées aux problèmes rencontrés dans toutes les boîtes de femmes (clans, divisions, rapport des femmes vis à vis du syndicat, tendant à le considérer comme une assistance sociale).

Et il y a donc des possibilités de confronter les différentes expériences, pour mettre en avant un certain nombre d'idées (par exemple les bouffes collectives, anniversaires, cinéma...) qui tendent à briser l'isolationnisme, la compétitivité, et par de petites actions qui peuvent remettre en cause leur passivité, et peuvent les amener à se considérer comme travailleuses, alors qu'elles se ressentent d'abord souvent comme mères.

Il apparaît que dans notre travail, syndical, de fille combative, nous sommes amenées à prendre en considération les problèmes des femmes (garde des gosses pour leur permettre de participer aux réunions de section...) et que nous pouvons à partir de leurs problèmes, discuter des enfants, des équipements collectifs, de la place des femmes dans le syndicat, et leur faire prendre conscience petit à petit de l'oppression qui pèse sur les femmes.

Enfin, d'autres filles se trouvent amenées à envisager dès maintenant la constitution d'un regroupement de filles plus ou moins formalisé, pouvant prendre des formes différentes selon les entreprises (réunions chez une fille, commission syndicale femmes, groupe de femmes...)

La deuxième partie de la rencontre sera axée autour de thèmes plus idéologiques (double journée de travail, chômage, emploi des femmes, avortement, contraception, divorce, enfants) ayant pour but à chaque fois, après discussion, d'envisager quel type d'intervention serait-il possible de faire, et quelles revendications concrètes mettre en avant.

Les discussions auront lieu en commissions pour permettre à l'ensemble des filles de s'exprimer.

Etant donné le contenu de la rencontre, et la nature des femmes présentes, (ouvrières et employées) il ne nous apparaît pas possible de l'ouvrir aux femmes intellectuelles qui risqueraient de bloquer le débat et changer le contenu, en abordant des débats trop théoriques et pas toujours du point de vue des femmes ouvrières.

Nous donnons donc rendez-vous aux travailleuses intéressées par les problèmes des femmes dans les entreprises et directement concernées, au Foyer du Jeune Travailleur, rue Vincent Gache (île Beaulieu) le dimanche 12 décembre à 10 heures. (Crèche et bouffe prévue sur place).

Femmes Travailleuses en Lutte

(P)  
intel 73

Logez au foyer Sonacotra, 2 boxes, 8 mètres 2 par chambre, cloison contreplaquée 5 mm, toilette. et cuisine communes ; règlement intérieur de tout repos, pas de visite après 22 heures, pas de réunion. Visites du gérant à toute heure. Loyer 240 F. seulement. CSF Sonacotra, 6 boulevard A. Pageot, NANTES.

à VENDRE m

**ON A TROUVE ÇA  
DANS  
NANTES**  
hebd. Samedi 27 Nov.

## COMITÉ DE SOUTIEN À LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

Nous voudrions dans les colonnes de l'APL, tirer les conclusions des activités embryonnaires du Comité de soutien à la République Arabe Sahraouie Démocratique, depuis Octobre 1976.

**..très peu de personnes..**

Les deux réunions publiques appelées par le comité de soutien ont rassemblé très peu de personnes. En effet, l'opinion publique est très peu informée de la lutte du peuple sahraoui. Pourtant 700 à 800 000 personnes sont pour la plupart réfugiées.

Le Sahara Occidental n'a jamais fait partie du Maroc, comme l'a approuvé une mission d'enquête de l'ONU. Alors que le peuple sahraoui a manifesté sa volonté d'indépendance, le

roi du Maroc a entrepris une guerre de conquête pour servir les intérêts des impérialismes français et américain. L'impérialisme français fournit des armes et des conseillers militaires aux envahisseurs.

Le Sahara Occidental fut au centre des débats entre Giscard d'Estaing et Hassan II lors de sa dernière visite.

Les combattants sahraouis infligent de lourdes pertes à l'armée marocaine.

Il est de notre devoir de populariser la lutte du peuple sahraoui qui s'inscrit dans le cadre de la lutte que mènent les pays du Tiers-Monde pour recouvrir leur indépendance nationale.

### Contact

Pour tout contact avec le Comité, s'adresser à la Librairie 71, 29, rue Jean Jaurès - NANTES

## LA SITUATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS RESTE MAUVAISE :

### A.G. GASPROM

Le 16 décembre à 20 H, à son local, 1, rue Léon Say. Tél. 74.65.59., le GASPROM tient son AG annuelle.

A cette occasion, le gasprom constate que la situation des travailleurs immigrés reste mauvaise malgré les structures officielles d'accueil mises en place.

Il tient à rappeler :

- \* son refus de faire de l'assistance
- \* sa volonté de défendre le droit des travailleurs immigrés : tant ceux qu'ils ont obtenu et qui ne sont pas respectés (culturels, sociaux...) que ceux qu'ils devraient avoir (droit d'association, droit véritable à la parole...)

\* que cette volonté est marquée par la participation du Gasprom à des actions visant à assurer (entre autres) :

- . Un enseignement de leur langue maternelle et un rattrapage scolaire aux enfants immigrés.
- . L'alphabétisation et la formation des adultes.
- . La mise en place de formules d'habitat répondant aux véritables besoins des immigrés.
- . La plus large sensibilisation des Français aux problèmes des immigrés, de leur langue et de leur culture à partir des réalités concrètes.

Le gasprom dénonce les moyens artificiels comme la "Quinzaine nationale de rapprochement Français-Immigrés (à partir du 22.11), et les menées au plan local qui visent à récupérer le travail des militants de quartier pour permettre à certains organismes de survivre malgré leur incompétence.

## LIBRAIRIE 71 :

"Si vous aimez  
les débats publics..."

On a reçu pas mal de courrier. On n'est pas contre, même si c'est pour se faire engueuler.

On souhaiterait que le débat porte sur le fond; le rôle politique de la Librairie (dans les luttes, par rapport aux groupes, diffusion dans les boîtes etc...) et comment elle le remplit.

Sur les critiques et questions adressés au collectif de l'APL, on s'expliquera la semaine prochaine.  
A.P.L.

"Camarades,

Quelle mouche vous a piqués quand vous avez décidé de lancer un débat quant au rôle de la "Librairie 71" ?

Cette décision est pour le moins surprenante.

Il me semble que depuis longtemps on avait compris ce qu'était la Librairie et le rôle qu'elle jouait.

La "Librairie 71" est, rappelons le pour la millième fois, une librairie progressiste avec tout ce que cela signifie de positif.

Elle n'est inféodée à aucun parti (heureusement), ne recherche pas "le parapluie des partis" (pour employer votre formule), mais est ouverte aux partis, ce qui n'est tout de même pas la même chose.

C'est à dire que tous les courants de pensée (progressistes et révolutionnaires) y sont représentés pour le plus grand bien des ...honnêtes citoyens.

Et croyez-le, depuis cinq ans, des tas de livres (qu'on aurait peu ou pas lus) circulent dans la région (et plus loin) et font tranquillement un important travail de politisation.

Justement, si la librairie avait été "le parapluie" d'une tendance politique précise, le choix de livres aurait été beaucoup plus limité et l'effet politique de la librairie beaucoup plus limité lui aussi.

En deux mots, votre comportement dans cette regrettable affaire est un comportement de type gauchiste, et c'est bien triste.

Cela fait même un peu rêver de voir des comportements de cette sorte.

Rêver de s'apercevoir qu'il y a encore - huit ans après 68 - autant de légèreté politique chez certaines gens...

Quant au problème de la protection de la librairie, l'auteur de ce mot s'est renseigné. Des travaux financés par l'APL avaient commencé.

Il semble qu'il y aurait eu arrêt ou retard, cela non de la faute du gérant, mais dû à la difficulté pour celui-ci de trouver des camarades pouvant faire un travail suivi (difficulté de ces camarades, semble-t-il, pour trouver des moments de travail).

Quand à votre regret devant l'absence de manifestation de soutien devant le local incendié... parlons-en.

Là encore, on retombe en plein gauchisme. Je pense que cela n'aurait vraiment pas été le moment. Car depuis quelques temps, la librairie commence à être reconnue par les gens de la rue et du quartier Jean Jaurès. Ce qui est une victoire politique importante.

Car au début, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y avait plus que de la méfiance envers la librairie...

Et dans le même ordre d'idées, c'est à mettre à l'actif de la librairie le fait par exemple que le Mouvement de la Jeunesse Communiste apporte son appui à celle-ci pour le festival René Vautier qu'elle prépare en ce moment.

Si il me fallait résumer en deux mots ce qu'est pour moi "la Librairie 71", je dirai que c'est une librairie progressiste qui fait un véritable <sup>travail</sup> révolutionnaire...

Je termine en vous signalant que si dans l'APL vous aimez les débats publics sur les lignes politiques, et bien débattons de la ligne politique de l'APL plutôt que de celle de la "Librairie 71", car votre comportement politique m'inquiète autrement que celui de la librairie... "

Un lecteur réaliste

# LES REVOLUTIONS DE PALAIS APL & LES COUILLES AU CUL

" Camarades,

" L'APL est en train de démontrer qu'il commence à faire ce qu'aucun canard de son type ne devrait jamais faire.

Prise de position, interprétations politiques (souvent par des dessins),\* sous couvert d'une neutralité apparente... Ca fait vraiment suer.

L'APL est-il le micro du Collectif APL ou la caisse de résonance de la lutte de classes ?

Vu la composition du Collectif APL, je pense que les deux ne peuvent pas être confondus. Mais j'avais cru entendre dire qu'il s'agissait d'intellectuels "au service de".

On assiste donc depuis quelques temps à des changements de ligne, bouleversements style "tempête dans un aquarium" qui n'auront de retombées que sur l'APL et sur la Librairie 71.

C'est à la fois dérisoire et grave. La lutte pour le pouvoir dans de mini-institutions est la caractéristique des intellectuels qui n'arrivent pas à se situer dans la lutte de classes.

Mais en même temps, les conséquences peuvent en être assez graves, dans certaines situations, car c'est à terme la perte ou la détérioration d'outils qui auraient pu être utiles.

Là-dessus, les fascistes ne se trompent pas dans leurs attaques. A quand une bombe dans l'APL ?

Pour la Librairie 71, pas la peine d'insister. Des critiques négatives et crapauteuses par rapport à une librairie qui vient de se faire attaquer par les fascistes, bravo !

Et alors, ça me fait réfléchir sur le Pouvoir.

Le petit pouvoir d'ajouter des phrases au bas de certains articles.

Ca fait comme un écho dans ma tête :

La manif contre "Laissez-les vivre", que croyez-vous qu'elle produisit ?  
Un débat sur "les couilles au cul".

Faut-il ou non se frotter aux fascistes ? Oui, pour faire chic. Moi, je dis non, la question n'est pas là.

Deux mecs qui se battent à propos de mon ventre c'est pour mieux lui marcher dessus !

Deux mecs, l'un fascho, l'autre gauchos, ou deux gauchos entre eux...

Les gauchos-mecs, ils prouveront leur sincérité sur la contraception et l'avortement en se battant pour leur propre contraception, pas en jouant les héros.

Je me sens assez grande pour me défendre contre "Laissez-les vivre" ! Merci !

Enfin, toujours sur la manif et son bilan et sa critique, je voudrais bien que la direction politique des luttes sur les intérêts des femmes, elle reste aux femmes.

Sinon, on va être obligées de noyauter tous les groupes à dominances mecs (APL, groupes d'extrême-gauche, groupes d'inorganisés) pour faire prévaloir nos propres positions. Ca va être gai !

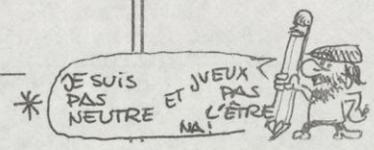
Pour preuve de la direction politique mec sur une manif comme celle-ci, et sur sa critique, je donne que le principal objet de fixation a été :

"que faire par rapport aux faschos ?" et non "que faire pour se conserver l'avortement, un droit si chèrement acquis ?"

Ce qui sous-entendait de réfléchir alors sur "quel type de soutien au Centre de Saint Jacques ? Quelle intervention dans ce Centre ?"

La position de l'APL sur la question de cette manif comme sur celle de la Librairie sent la prise de pouvoir à plein nez, et ça pue."

Une lectrice



# SAINT-MALO - SICCNa (VOIR APL n°158)

## LE PLUS LONG CONFLIT EN FRANCE

Le conflit de la SICCNa est "tranquille" devenu le plus long conflit du travail en France. C'est en effet le 17 mars 1975 que ce chantier de construction navale malouin a fermé ses portes.

C'est la raison pour laquelle la commission exécutive de l'UR-CFDT, l'UL-CFDT et la section CFDT de la SICCNa ont donné vendredi 19 nov. une conférence de presse à bord du thonier "Magellan" que les travailleurs occupent en permanence depuis juin 75 et qui est devenu le symbole de leur acharnement collectif.

La CFDT voulait marquer de cette façon sa solidarité inconditionnelle et souligner aussi l'importance dans les conflits de cette nature de l'occupation de l'entreprise et de l'outil de travail pour imposer une solution aux pouvoirs publics.

L'importance capitale du problème de la SICCNa pour le pays malouin (dans son activité économique) a été soulignée par l'UL-CFDT. C'est ici une question de vie ou de mort, déjà des entreprises sous-traitantes de la SICCNa et qui représentent un millier d'emplois commencent à battre de l'aile. Il y a un taux de chômage de 14 % à St Malo (c'est un record dont on se passerait bien). Si la SICCNa disparaît c'est la disparition à St Malo d'emplois permanents et qualifiés.

Un délégué CFDT du personnel devait ajouter: "Si nous tenons le coup encore, c'est que tous les gens que nous avons rencontrés, à tous les niveaux, nous ont toujours dit qu'il y aura réouverture

du chantier. Il faut que cette promesse soit tenue. ET puis on ne s'est pas battu pendant vingt mois pour laisser tomber.

Les travailleurs de la SICCNa qui se battent encore -plus de DEUX CENTS- ont un sacré mérite à manifester toujours autant d'entêtement. Ils ne perçoivent plus les 90 % depuis juillet, la prolongation exceptionnelle du versement des 35 % de leurs salaires s'achève le 1<sup>er</sup> Décembre, après ils n'ont plus rien comme garantie de ressources.

En fait l'étape qui est généralement considéré comme décisive, c'est un jugement que doit rendre le tribunal de Rennes dans une des embrouilles juridiques qui sont venues depuis le début entraver le règlement de cette affaire.

Le mot de la fin nous est donné par un délégué, il est fondamentale:

"NOUS VOULONS VIVRE AU PAYS  
MAIS PAS N IMPORTE COMMENT  
ET A N IMPORTE QUEL PRIX !"

EXTRAIT DE  
"COMBAT SOCIALISTE"  
DU 25-11-76

### MEUNIER - BREST

(cf APL n°158)

L'INSPECTEUR du Travail accepte le licenciement d'un délégué syndical sans donner les motifs de son accord.

Il semble que des pressions patronales et même ministérielles ont été effectuées. Extrait de C.S.

